

# Les accueils de loisirs à la Ka'fête ô mômes calendrier et inscriptions - année 2022/2023

Pour être informés de l'ouverture des inscriptions, merci de nous contacter en précisant le nom et prénom de l'enfant, son école, sa classe en 2022/2023 et un n° de téléphone.

✉ inscriptions@kafeteomomes.fr

☎ 04 78 61 21 79, du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 (sauf jeudi)

Plus de détails sur nos activités : <https://www.kafeteomomes.fr/>

## Accueils du soir / Ka'fêtime / Lundis & Mardis artistiques / Accueils des Mercredis

Pedibus organisés avec les écoles Aveyron, Tables Claudiennes, Gros Caillou, Raoul Dufy, Montessori's Gones et Entrepôts

Lancement des préinscriptions en ligne : lundi 20 mai 2022

Réponses aux familles : le 8 juin 2022

## Accueils des vacances scolaires 2022/2023

Pour les vacances scolaires, inscription à la semaine et en journée complète de 8h30 à 18h (repas du midi compris) avec des accueils échelonnés matin et soir

### CALENDRIER DES INSCRIPTIONS :

- **Vacances d'automne – du 24/10 au 04/11/2022 :**

→ Lancement des préinscriptions en ligne : lundi 19 septembre 2022

→ Réponses aux familles : lundi 3 octobre 2022

- **Vacances de Noël – du 19/12 au 23/12/2022 (fermeture du 24/12/2022 au 01/01/2023) :**

→ Lancement des préinscriptions en ligne : lundi 14 novembre 2022

→ Réponses aux familles : lundi 28 novembre 2022

- **Vacances d'hiver – du 6/02 au 17/02/2023 :**

→ Lancement des préinscriptions en ligne : mercredi 4 janvier 2023

→ Réponses aux familles : mercredi 18 janvier 2023

- **Vacances de printemps – du 10/04 au 21/04/2023 :**

→ Lancement des préinscriptions en ligne : lundi 6 mars 2023

→ Réponses aux familles : lundi 20 mars 2023

- **Vacances d'été – du 10/07 au 28/07/2023 puis du 28/08 au 1/09/2023 (fermeture du 29/07 au 27/08/2023)**

→ Lancement des préinscriptions en ligne : lundi 15 mai 2023

→ Réponses aux familles : mardi 30 mai 2023

**A chaque préinscription, vous recevrez par mail un lien vers un formulaire à remplir en ligne. En plus des renseignements demandés, vous devrez impérativement joindre les documents suivants :**

- photocopie des vaccinations obligatoires du carnet de santé
- pour les accueils du soir : quotient familial CAF
- pour tous les autres accueils : quotient municipal Ville de Lyon 2022 ou 2023

Tous nos tarifs sont calculés en fonction du quotient familial.

